



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL

DU 16 FEVRIER 2023

Présent(e)s : 9

Jean-Michel ARNAL, Aurore RODIER, Alexis CASTAN, Florence GELY, François LEROY, Muriel SEIGNON, Patrick VAILLE.

Absent(e)s : Christophe BLANC représenté par François LEROY, Eric DELMAS représenté par ARNAL Jean-Michel

Excusé : Luc LEPINOIS

Était aussi présent(e) : Mme Amandine GOHIER, Secrétaire de Mairie.

La séance est présidée par le Maire Jean-Michel ARNAL.

Secrétaire de séance : Muriel SEIGNON.

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Monsieur ARNAL Jean-Michel le Maire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter les points suivants à l'ordre du jour : Délibération sur la servitude EDF pour la section de la Glène suite à la convention signée le 22 octobre 2022.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10/01/2023.

Le procès-verbal du conseil municipal du 10/01/2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. RECOURS GRACIEUX-DEMANDE D'ANNULATION DE L'ARRETE N°12-2022-12-28-00001 DU 28 DECEMBRE 2022 (PROJET EOLIEN DE VERRIERES).

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet éolien de Verrières pour l'installation de 5 aérogénérateurs d'une hauteur de 180 mètres dans le bois de Vinnac. La société a obtenu l'accord des services de l'état le 22/12/2022. Monsieur le Maire propose de faire un recours gracieux à la Préfecture afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral.

Le Conseil Municipal décide d'engager le recours gracieux avec 7 votes POUR et 2 ABSTENTIONS.

2. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2021 sur l'assainissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le RPQS de l'assainissement collectif 2021 de Monsieur le Maire.

3. ADOPTION DU REGLEMENT SUR LE SERVICE DE L'EAU POTABLE.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le règlement sur le service de l'eau établi en 2017 doit être modifié suite aux nouvelles réglementations. Monsieur le Maire fait lecture du nouveau règlement à l'assemblée.

Après lecture faite le conseil municipal adopte à l'unanimité le nouveau règlement.

4. ACHAT DES PARCELLES AH217 ET AH359 AU DIOCESE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le diocèse accepte de nous vendre la salle paroissiale au prix de 38€ le m². Le montant total d'achat avec les frais de notaire s'élève à 16448€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat des parcelles AH217 et AH359.

5. CONSTITUTION DE SERVITUDES POUR ENEDIS SUR LA PARCELLE AE463.

Monsieur le Maire informe que suite à une convention signée avec Enedis pour l'enfouissement d'une ligne électrique souterraine le 22/10/2022, il convient de régulariser la situation via un acte authentique auprès d'un notaire.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer les actes relatifs à la convention.

6. PLAN DE FINANCEMENT ACHAT SALLE PAROISSIALE.

Monsieur le Maire informe que suite au projet d'achat de la salle paroissiale le plan de financement sera le suivant 30% du Département 4934.40€, 40% de DETR 6579.20€ et 30% à la charge de la commune 4934.40€.

Le montant d'achat est de 16448€ frais de notaire inclus.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement.

7. PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX MUR DE SOUTÈNEMENT MONUMENT AUX MORTS.

Monsieur le Maire informe que suite au projet de travaux sur le mur de soutènement du monument aux morts, le plan de financement sera le suivant :
DETR 40% 6283.06€ et 60% à la charge de la commune 9424.59€.
Le montant des travaux s'élèvent à 15 707.65€ HT.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement.

8. CLOTURE REGIE VENTE D'OUVRAGES.

Monsieur le Maire informe que suite à l'inactivité de la Régie Ventes d'ouvrages celle-ci est clôturée à compter du 02/03/2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la clôture de la régie.

9. QUESTIONS DIVERSES.

- Projet de rénovation des réservoirs principaux d'eau potable- Devis en cours
- La pépinière Marc doit poser le paillage la semaine 08 au Lotissement La Croix de Millau
- L'entreprise les Illuminés doit finir la pose des candélabres la semaine 08 u Lotissement La Croix de Millau
- Mise en place d'un poteau à incendie à la ZA de la glène à proximité de la scierie Costes- Devis en cours
- Nomination du référent ONF- Aurore RODIER
- Mise en place d'un sondage sur l'ouverture d'une épicerie (participative, associative, commerce) dans le mois de mars/avril
- Proposition de séances de cinéma avec Mondes et Multitudes au prix de 125€ à voir avec les associations de la commune
- Relance du Département pour a mise en place de la convention avec Micropolis

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Secrétaire de séance
Seigneur Martial



